

[Impressum]

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Le messenger suisse de Paris : organe d'information de la Colonie suisse**

Band (Jahr): **1 (1955)**

Heft 2

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

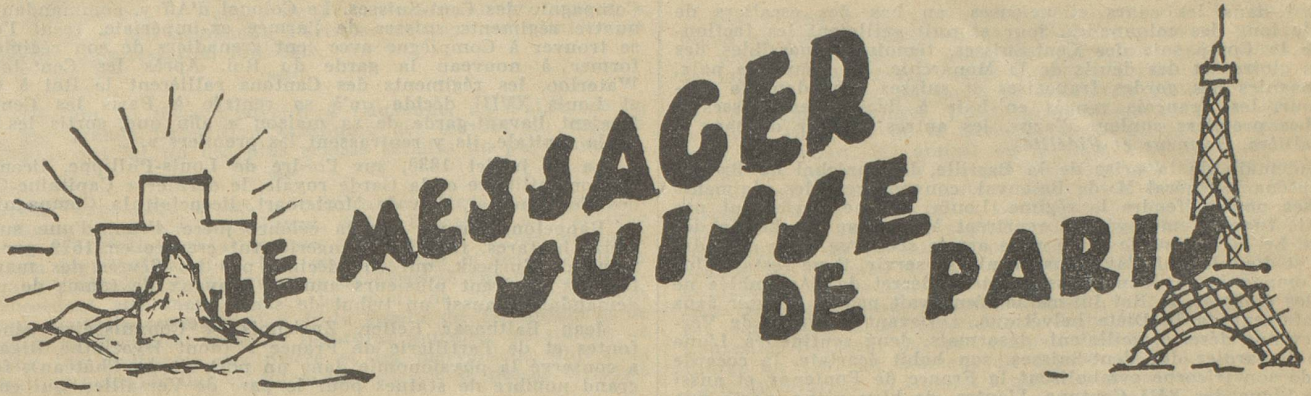
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>



— Organe d'Informations de la Colonie Suisse —

Rédaction (provisoire) : M^{me} E. FRANCONI, 10, Rue des Messageries PARIS (10^e) — Compte Chèque PARIS 12273-27

Toute communication doit parvenir avant le 15 du mois

ATTENTION !!!**Compatriotes !****N'oubliez pas, à la date du 30 AVRIL, la****Grande Soirée Suisse de Bienfaisance en faveur des Œuvres de la Colonie****Salle de la chimie - Centre Marcelin Berthelot, 28 bis rue Saint-Dominique PARIS**

LOCATION. — AUX CHEMINS DE FER SUISSES, 37, Boulevard des Capucines, OPE 63-30

(Pour le Programme voir page 4, Manifestations annoncées)

A nos Compatriotes

Voilà, chers compatriotes, notre deuxième numéro. Comme le premier il est envoyé à tous les Suisses de Paris, des départements de la Seine, Seine-et-Oise et Seine-et-Marne et nous espérons (ainsi que nous l'avons constaté en lisant les lettres nombreuses qui nous sont parvenues) qu'il vous plaira comme le premier. Pour vous l'envoyer, nous avons pris vos noms et adresses au même fichier qui, aux tristes temps de la guerre et de l'occupation, servait à vous aviser que les colis providentiels que notre chère patrie nous faisait parvenir étaient à notre disposition. Vous avez sûrement reconnu dans ces adresses les caractères apposés sur ces avis qui vous apportaient tant de joie et de secours. Vous aurez sûrement compris aussi quel travail a représenté pour nous, qui ne disposons pas d'employés mais seulement de bonnes volontés, la compilation de ces adresses et l'application des 16.000 timbres sur les bandes d'envoi. Heureusement nous avons trouvé dans le Président du Comité des Sociétés suisses de Paris, M. Lampart, dans le caissier du journal M. F. Mona, dans M. Bonetti et Mme Dalpe, dans les Services de Presse et le personnel de notre Légation ainsi que dans les membres de la commission du *Messageur suisse de Paris*, beaucoup de compréhension. — Nous avons surtout pu compter sur l'aide combien précieuse et vaillante de nos chers vieillards de l'Asile suisse de Saint-Mandé, de leur Président M. Zurcher, de leur dévouée directrice ainsi que sur celle spontanée et très gentille d'un groupe d'étudiants et étudiantes des Ecoles du Cercle Commercial Suisse qui nous ont consacré une soirée entière.

Les vieux et les jeunes de la colonie se sont attelés, si l'on peut dire, à la corvée de coller les 16.000 timbres-poste pour l'envoi du journal. Nous avons trouvé ensuite des bonnes volontés pour répartir les bulletins selon les arrondissements, les départements, et d'autres encore pour colporter les gros colis depuis le Cercle Commercial jusqu'à la poste principale de la rue du Louvre. Vous pouvez être certain que ça n'a pas été simple comme bonjour de vous faire parvenir le premier numéro du *Messageur suisse de Paris*! Nous remercions donc très sincèrement ces compatriotes de leurs appuis et souhaitons que leur exemple soit suivi par vous tous dans le sens que vous ne tarderez pas un seul instant à nous envoyer les 300 francs de l'abonnement au *Messageur suisse de Paris* qui devra à l'avenir être un lien puissant, un grand trait d'union entre tous les Suisses de Paris et banlieue.

Il est nécessaire et urgent, c'est presque un devoir, que vous vous y abonniez! Tous, même si vous êtes double nationaux ou simplement nés de parents d'origine suisse : vous nous êtes aussi chers que les autres et nous sollicitons votre bienveillance aussi. Pour tous le *Messageur suisse de Paris* deviendra, ainsi que notre Ministre M. P. de Salis écrit dans le premier numéro : « l'organe de liaison des Suisses de Paris, le porte-paroles de leurs aspirations, de leurs vœux comme de leurs appréhensions. Il en pourra transmettre l'expression aussi bien au pays natal qu'au pays d'accueil, nouant ainsi un lien de plus entre la France et la Suisse ».

Le *Messageur*, en plus, vous tiendra au courant des faits et événements non seulement de notre colonie mais de notre cher pays. Il vous dira chaque fois à quelles manifestations nous sommes conviés, car le journal ouvre volontiers ses pages aux Sociétés et Cercles amicaux suisses de Paris et à nos amis les ex-internés français en Suisse groupés à l'A. P. G. I. S. Il vous tiendra au courant de n'importe quelle communication venant de nos Autorités, des Autorités françaises, de la Légation. Il répondra à vos demandes, facilitera vos démarches avec des conseils venant de personnes autorisées, pensera à vos enfants, vous donnera des idées pour vos vacances, vos déplacements, maintiendra vivante enfin notre solidarité hors des frontières.

Vous nous aiderez dans la tâche que nous nous sommes tracée d'avance en appuyant nos efforts car il faudra que le *Messageur suisse de Paris* vive et prospère et sa vie et sa prospérité dépendent du nombre des abonnés sur qui il pourra compter. Envoyez-nous votre adhésion soit en souscrivant

au compte Chèque Postal Paris 12273-27

soit en nous faisant parvenir la somme de 300 francs (pour 10 numéros) par mandat-poste. Nous prions les souscripteurs de s'abonner, de préférence, au moyen de l'un de ces deux systèmes les moins compliqués pour nous Mais surtout **ABONNEZ-VOUS.**

Les adresses du colis providentiel des temps durs serviront encore à resserrer entre nous des liens de solidarité toujours plus efficaces et harmonieux et à prouver aussi notre fidélité et notre amour à la Suisse.

LA RÉDACTION.